

Bilan des cas depuis
le 1er septembre 2012
[cliquer ici](#)

Mail'ons nous du SANITAIRE



N° 18

Schmallenberg : la deuxième vague est sur nous

Des cas de Schmallenberg sont signalés dans le département de Maine et Loire depuis plusieurs mois.

Ils ont été déclarés d'abord sur agneaux, puis sur veaux, et actuellement surtout avec la période de naissances en allaitant.

Il s'agit essentiellement de malformations, ou d'avortements en fin de gestation.

Pour que les cas soient déclarés officiellement et remontés à GDS France (plus de 1 000 cas répertoriés actuellement partout en France), il faut faire réaliser des analyses bien précises. En effet, dans notre département où de nombreux cas ont déjà eu lieu au 1er semestre 2012, un grand nombre d'animaux sont immunisés (positifs en sérologie) depuis cette époque. Seul un résultat sur veau naissant ou avorton est significatif.

Il faut **faire prélever par son vétérinaire sanitaire** :

- le veau avant tétée du colostrum pour analyse sérologique sur le sang, ou
- l'avorton ou le veau mort sur « sang cardiaque », ou
- le veau pour analyse PCR sur le cerveau.

Ces analyses doivent être faites à Anjou Laboratoire.

Le déplacement du vétérinaire est pris en charge par l'Etat dans le cadre de la surveillance Brucellose.

Le GDS prend en charge l'analyse Schmallenberg sur nouveau-né ou avorton, à 80 % du HT, dans le cadre de son protocole avortement, et exceptionnellement pour cette maladie dès le premier cas par élevage.

Une analyse de confirmation est indispensable pour prétendre à une éventuelle aide de la CSSA pour les cas les plus graves.